



ASSURANCE CHÔMAGE : LA LUTTE CONTINUE POUR NE PAS SE LAISSER ENDORMIR !

**JOURNÉE D' ACTIONS ET D' ARRETS DE TRAVAIL
LE 20 FÉVRIER ...**

La négociation assurance chômage du régime général reprend les 14 et 20 février et pourrait se prolonger au-delà.

Le patronat (Medef, CPME et U2P) a fait sauter la séance du 31 janvier dans un mouvement d'humeur à l'encontre de E. Macron qui fait semblant de vouloir lutter contre l'abus du recours aux contrats courts.

Mais tout ce beau monde, patronat comme gouvernement, est décidé à appliquer les économies sur le dos des chômeurs, prévues par la lettre de cadrage du gouvernement du 25 septembre dernier et qui a imposé cette renégociation.

Pendant ce temps, l'accord signé le 21 janvier 2019 (qui perpétue l'accord de 2016, tout en exigeant sa transposition fidèle par l'Unédic) pour les artistes et les techniciens intermittents du spectacle est en suspens : son examen dépend de l'évolution du calendrier de la négociation interpro. Nous avons refusé toute économie dans ce texte, ce qui risque fort d'occasionner le refus de le prendre en compte par le Medef et compagnie.

Pour l'instant, le mouvement social (les Gilets jaunes en particulier) ne s'attaque pas suffisamment à la remise en cause des droits à l'assurance chômage.

Le ministre de la Culture affiche son soutien à l'accord « intermittents » mais il ne se désolidarise pas des économies exigées par le gouvernement sur le régime général.

De même, le plan de destruction d'emplois dans les services publics, confirmé par les expressions de Macron, se poursuit et notamment dans la Culture. Ainsi la Cour des Comptes exige à nouveau des coupes budgétaires à Radio France, en préconisant de supprimer un des orchestres. France télévisions connaît un plan social sans précédent. Et partout les coupes budgétaires dans les collectivités locales réduisent l'activité de l'emploi dans tous nos secteurs, singulièrement dans le spectacle vivant public et subventionné.

Ne nous laissons pas endormir ! Le seul moyen de nous faire entendre est d'amplifier le rapport de force :

- dans nos professions avec des prises de parole devant le public, des actions, des réunions d'information envers nos collègues et des débrayages et grèves ;
- En lien avec toutes celles et tous ceux qui se mobilisent, notamment les assistantes maternelles (les « Gilets roses » qui ont réussi 29 rassemblements le 2 février dernier), les intérimaires, les privé-es d'emploi...

**POUR PARIS/IDF : AG LE 18 FÉVRIER À 19H
À LA BOURSE DU TRAVAIL, SALLE VARLIN - 3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU PARIS 10 - M° RÉPUBLIQUE.
Rdv le 20 février à 11h salle Eugène Varlin pour un départ en action festif !**

Pour les régions autres que l'IDF, des rendez-vous seront donnés par nos syndicats.

JE DÉCIDE DE ME SYNDIQUER		
Melle, Mme, M. (1) NOM : _____	Prénom : _____	
Adresse : _____		
Code postal : _____	Ville : _____	Téléphone : _____
Email : _____		
Profession : _____	Je travaille dans le secteur :	
du Spectacle vivant <input type="checkbox"/>	de l'Action culturelle <input type="checkbox"/>	des Arts plastiques <input type="checkbox"/>
de la production et/ou diffusion : _____	audiovisuelle <input type="checkbox"/>	cinématographique <input type="checkbox"/>
de l'Enseignement artistique (hors Education Nationale) <input type="checkbox"/>		
Situation : Permanent <input type="checkbox"/>	intermittent <input type="checkbox"/>	Non salarié <input type="checkbox"/>
A renvoyer à : Fédération CGT du Spectacle - 14 / 16 rue des Lilas - 75019 PARIS		
ADHÉREZ EN LIGNE : WWW.FNSAC-CGT.COM		

Paris, le 11/02/2019.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com